

CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI
DELIBERATION N° 2026-02-02-06

Date de convocation : 16 janvier 2026

Date d'affichage : 04 février 2026

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL - EXERCICE 2026

Nombre d'élus : 27

Présents : 21

Représentés : 3

Votants : 24

L'an deux mille vingt-six, le 02 février, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc TOURELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Marc TOURELLE, Christophe MOLINSKI, Delphine FOURCADE, Patrick KOEBERLE, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Marie-Hélène HUCHET, Dominique SERVAIS, Salvador-Jean LUDENA, Sylvie HAUFF, Marc TIMSIT, Audrey de FORNEL, Jérôme DUVERNOY, Armelle LUCAS de PESLOUAN, Roch DOSSOU, Pauline LACLEF, Dominique JAILLON, Loïc FLICHY, Magali PRADEL, Michel BOISRAMÉ, Morgane LAMBLIN

Absents ayant donné pouvoir : 3

Cyrille FREMINET a donné pouvoir à Marc TOURELLE

Jean-Michel RAGUENES a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI

Jean-François VAQUIERI a donné pouvoir à Patrick KOEBERLE

Absents : 3

Géraldine LARDENNOIS

Frédéric RAVEAU

Christophe VAN DER WERF

Secrétaires de séance :

Marie-France AGNOFE et Delphine FOURCADE

Quorum : 14

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2025-08-12-06 du 8 décembre 2025 actant la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2026 et le débat ayant suivi ;

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 20 janvier 2026 ;

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget primitif communal pour 2026 ;

ENTENDU l'exposé du Rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 contre : Magali PRADEL, 2 abstentions : Morgane LAMBLIN, Michel BOISRAMÉ)

1) **ADOpte** par chapitres et opérations le budget primitif communal de l'exercice 2026 comme suit :

FONCTIONNEMENT					
Dépense			Recette		
Chap	Libellé	Crédits Votés (BP+RAR)	Chap	Libellé	Crédits Votés (BP+RAR)
011	Charges à caractère général	3 686 961,00 €	002	Résultat reporté	2 527 562,41 €
012	Charges de personnel	4 950 190,00 €	013	Atténuations de charges	135 000,00 €
014	Atténuation de produit	719 100,00 €	70	Produits des services	1 339 360,00 €
65	Charges de gestion courante	1 003 580,00 €	73	Impôts et taxes (sauf 731)	528 700,00 €
66	Charges financières	37 000,00 €	731	Fiscalité locale	8 036 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	74	Dotations et participations	1 286 460,00 €
68	Dotation aux amortissements et provisions	161 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	519 630,00 €
042	Opération d'ordre	1 300 000,00 €	76	Produits financiers	- €
023	Virement à la section d'investissement	2 562 881,41 €	77	Produits exceptionnels	20 000,00 €
			78	Reprises amortissement, dépréciations	1 000,00 €
			042	Opérations d'ordre	30 000,00 €
TOTAL		14 423 712,41 €	TOTAL		14 423 712,41 €

INVESTISSEMENT					
Dépense			Recette		
Chap	Libellé	Crédits Votés (BP+RAR)	Chap	Libellé	Crédits Votés (BP+RAR)
001	Résultat antérieur	- €	001	Résultat antérieur	3 888 950,06 €
10	Dotations et fonds propres	10 000,00 €	021	Virement de section à section	2 562 881,41 €
16	Emprunts et dettes assimilées	225 000,00 €	10	Dotations et fonds propres	310 000,00 €
21	Hors opération - Immobilisations incorporelles	40 000,00 €	13	Subventions d'investissement	- €
204	Subventions d'équipement versées	100 000,00 €	16	Emprunt / Dépôt de garantie	15 000,00 €
040	Opérations d'ordre	30 000,00 €	27	Autres immobilisations financières	474 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	400 000,00 €	024	Cessions patrimoine	- €
			040	Opérations d'ordre	1 300 000,00 €
			041	Opérations patrimoniales	400 000,00 €
	Opération 101 - Bâtiment	652 700,00 €			
	Opération 102 - Espaces verts	60 000,00 €			
	Opération 103 - Informatique	79 250,00 €			
	Opération 105 - Voirie	100 000,00 €			
	Opération 107 - Urbanisme	30 000,00 €			
	Opération 108 - Cimetière	60 000,00 €			
	Opération 112 - Vidéo Protection	30 000,00 €			
	Opération 121 - Trx Eglise Saint Lubin	5 000,00 €			
	Opération 124 - Quartier Montgolfier	50 000,00 €			
	Opération 125 - Création CTM	50 000,00 €			
	Opération 127 - Aménagt Salle Moreau	524 000,00 €			
	Opération 128 - Réfection cours d'écoles	1 300 000,00 €			
	Opération 211 - Bassin d'apprentissage	5 000,00 €			
	Opération 512 - Petite Enfance	10 000,00 €			
	Opération 513 - Scolaire / ALSH	15 000,00 €			
	Opération 515 - Sports	21 000,00 €			
	Restes à Réaliser 2025	2 411 980,98 €		Restes à Réaliser 2025	2 334 673,45 €
TOTAL		6 208 930,98 €	TOTAL		11 285 504,92 €
TOTAL GENERAL		20 632 643,39 €	TOTAL GENERAL		25 709 217,33 €

2) **Autorise** Monsieur Le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
A Noisy-le-Roi, le 02 février 2026

Le Maire
Marc TOURELLE

Je soussigné, Marc TOURELLE, Maire de Noisy le Roi,
Certifie le caractère exécutoire de la présente